

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N° 526)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1718

présenté par

M. Le Fur, M. Bourgeaux, M. Cinieri, M. Cordier, Mme Dalloz, M. Descoeur, M. Forissier,
Mme Genevard, Mme Gruet, M. Kamardine, Mme Louwagie, M. Neuder, M. Nury, M. Taite,
M. Jean-Pierre Vigier et M. Viry

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 10 par les mots :

« et dans les parcs naturels marins ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les parcs naturels marins présentent des enjeux de conservation au même titre que les zones natura 2000 ou les parcs nationaux. Par conséquent, ils doivent aussi être exclus de ces zones d'accélération.